

# Le Service des Fabriques d'église vous informe

---

Pascal Vandevyver



### ► VŒUX AUX FABRICIENS

Nous voici à nouveau à la période des vœux, les années passent très vite. Nous remercions tous les fabriciens pour le travail qu'ils accomplissent bénévolement.

Le vicaire général Olivier Fröhlich, les membres du S.A.G.E.P : Pascal Vandevyver, Olivier Brenez, Angelo Macchia, Christian Draguet, ainsi que les personnes bénévoles qui contrôlent vos comptes et budgets : Michel Descamps, Luc Mathé, Jean-Claude Brunin, André Duvinage, Jean-Claude Baudru et Claude Cuvelier, vous souhaitent une sainte et heureuse année 2015.

Nos vœux s'étendent aux employés des communes et du Service Public de Wallonie.

### ► RÉVISION QUINQUENNALE DES OBITUAIRES

La dernière révision des obituaires des fabriques d'église pour la période 2010 à 2014 été réalisée par l'Évêché entre 2010 et 2013. La prochaine devait être prévue en 2015 pour la période 2015 à 2019. La réactualisation des obituaires représente une charge de travail importante pour nos services. C'est pourquoi les administrations diocésaines ont décidé de prolonger la validité des obituaires de 5 années. La prochaine révision sera effectuée en 2020.

Néanmoins, les fabriques d'église pourront demander une révision de leur obituaire avant cette date, si elles reçoivent de nouvelles donations, des legs ou s'il y a de gros changements dans leur patrimoine lié aux fondations.

**Remarque :** Nous constatons malheureusement qu'il existe des fabriques d'église qui ne nous ont jamais transmis les informations nécessaires pour la révision de leur obituaire depuis 2005. Ces fabriques d'église sont en infraction, car les sommes déclarées à l'article 43 de leurs budgets et comptes ne sont pas correctes. Nous demandons instamment aux trésoriers de ces fabriques de prendre contact avec nos services pour régulariser la situation.